

Y a-t-il eu une mobilité sociale des non-blancs au Brésil ?

par Rafael Guerreiro Osório, Centre international pour l'action en faveur des pauvres

Les études relatives à la mobilité sociale reposent souvent sur le postulat selon lequel à mesure que les sociétés se modernisent, la position socio-économique des individus qui les composent est de moins en moins attribuable à leurs caractéristiques innées, telles que la classe sociale, la lignée, le sexe ou la race, et de plus en plus à leurs propres réussites individuelles, comme celles qui sont fondées sur la capacité, le talent ou l'effort. En d'autres termes, les caractéristiques de la famille dont est issu un enfant, ou d'autres circonstances échappant à son contrôle, auraient de moins en moins d'influence sur la détermination de son statut socio-économique final.

Ces études se concentrent généralement sur les individus ; elles se penchent rarement sur la mobilité sociale des groupes. Or il est possible que, bien que des individus appartenant à des milieux défavorisés, tels que les non-blancs, puissent bénéficier d'une mobilité sociale plus importante, la position relative du groupe auquel ils appartiennent évolue peu. Cela pourrait se produire, par exemple, si l'échange des positions sociales entre les individus se produisait exclusivement entre membres d'un même groupe. Ainsi, un non-blanc plus pauvre pourrait bénéficier d'une mobilité sociale ascendante tandis qu'un non-blanc plus riche subirait simultanément une mobilité sociale descendante. Ou bien encore un non-blanc plus pauvre pourrait échanger sa position sociale avec celle d'un blanc légèrement plus riche, mais les deux disposeraient toujours de revenus inférieurs à la moyenne.

Nous avons testé la pertinence de cette suggestion pour les groupes raciaux au Brésil. Dans ce pays, l'esclavage a été aboli en 1888. Jusqu'à cette date, la race constituait un déterminant essentiel de la position sociale de chaque individu. Au sommet de la pyramide sociale se trouvaient les colons portugais et leur descendance, au milieu les autres blancs brésiliens d'origine européenne et des personnes libres métisses descendant de diverses ethnies, et aux échelons inférieurs, les indigènes et les esclaves africains.

Bien que tous les fondements juridiques de cette stratification aient désormais été éliminés au Brésil, les individus d'origine africaine et les autres non-blancs demeurent surreprésentés parmi les pauvres. La race demeure donc un déterminant très important de la stratification sociale, en particulier lorsqu'on examine, au-delà du statut relatif des individus, celui des divers groupes.

Afin d'analyser cette affirmation, nous avons choisi la répartition du revenu des ménages par personne comme marqueur de la stratification sociale. Tout d'abord, nous avons divisé la population totale en vingt parts égales – des vingtiles – classées des cinq pour cent les plus pauvres (premier vingtile) aux cinq pour cent les plus riches (vingtième vingtile). Comme source d'information, nous avons utilisé les données fournies par les enquêtes nationales brésiliennes menées auprès des ménages au cours de la période 1976 à 2005. Toutefois, nous n'avons pu comparer les revenus et les races que pour 19 des 26 enquêtes effectuées au cours de cette période.

Pour chacune de ces enquêtes, nous avons calculé les « rapports de cotes », à savoir les pourcentages de chance de trouver une personne non-blanche (afro-brésilienne ou métisse descendant de diverses ethnies) dans un vingtile particulier (tel que les cinq pour cent les plus pauvres) par rapport au pourcentage de chance global qu'une personne soit non-blanche dans la population. Nous avons normalisé ces rapports de manière à ce qu'ils soient compris entre -1 et +1. Un rapport proche de -1 indique une très faible probabilité de trouver une personne non-blanche dans le vingtile étudié, tandis qu'un rapport proche de +1 indique au contraire une forte probabilité d'y trouver une personne non-blanche.

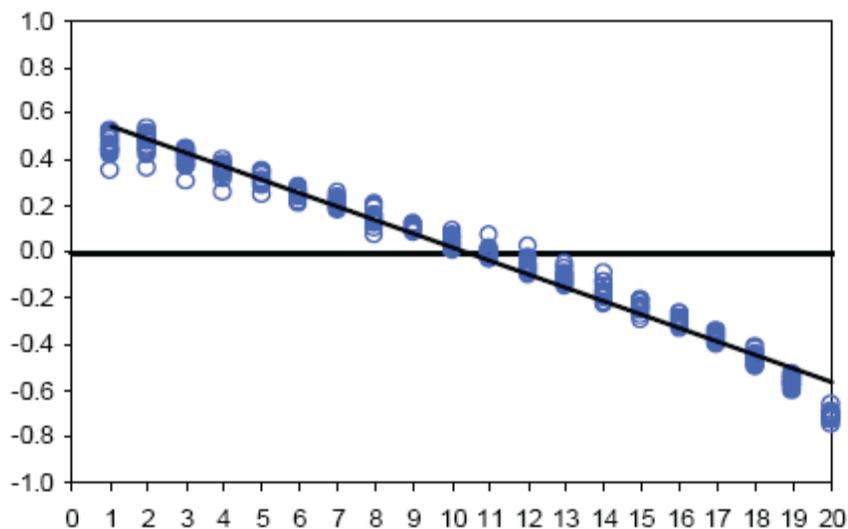
Le graphique ci-dessous représente les résultats de cet exercice. Pour chaque vingtile, représentés sur l'axe horizontal, nous avons reproduit 19 observations (bien qu'elles se superposent sur le graphique). Pour les non-blancs, les probabilités d'appartenir aux vingtiles les plus pauvres au cours des 30 années étudiées sont constamment positives, tandis que les probabilités d'appartenir aux vingtiles les plus riches sont constamment négatives.

En d'autres termes, les non-blancs, en tant que groupe, n'ont connu qu'une très faible mobilité sociale. Une analyse de régression simple, représentée par la ligne tracée pour relier les points de données, fait apparaître une variance totale remarquablement élevée de 97 pour cent au cours des 30 années étudiées. Cela signifie, par exemple, que quel que soit le seuil de pauvreté choisi, les non-blancs demeurent concentrés parmi les pauvres.

Cela nous amène à conclure que la position socio-économique des non-blancs est demeurée remarquablement stable et prévisible sur une longue période. Si la race n'était pas effectivement demeurée un déterminant important de la position socio-économique, les non-blancs auraient dû bénéficier d'une plus forte mobilité sociale ascendante, ne serait-ce que lente, au cours des 30 dernières années. Mais les informations disponibles montrent que ce groupe n'a pratiquement pas connu de mobilité sociale ascendante.

Référence bibliographique :

1. Rafael Guerreiro Osorio, Race and Social Mobility in Brazil. Document de travail présenté à l'atelier « Équité et mobilité sociale », organisé par le Centre international pour l'action en faveur des pauvres et DRCLAS à Brasília, Brésil, en janvier 2007.



Le **Centre international pour l'action en faveur des pauvres (CIP)** est un projet conjoint entre le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Gouvernement du Brésil pour promouvoir la coopération Sud-Sud dans la recherche appliquée et de formation sur la pauvreté. Le CIP est spécialisé dans l'analyse des questions de la pauvreté et l'inégalité et aussi de proposer des recommandations pour la formulation de politiques visant à la réduction de la pauvreté. Le CIP est reliée directement avec l'Institut de Recherche Économique Appliquée (IPEA), qui fait recherche pour le gouvernement du Brésil, et le Bureau des Politiques de Développement, PNUD.

Le CIP publie des Working Papers, Policy Research Briefs, *Poverty in Focus*, One Pagers, y Country Studies.

Rapport sur le CIP et toutes les publications disponibles à l'adresse suivante:

www.undp-povertycentre.org